Bulletin of the *Transilvania* University of Braşov
Series IV: Philology and Cultural Studies • Vol. 7 (56) No.1 - 2014

# Concret ou abstrait? Le cas du nom *monstre*

Corina Silvia MICU[1]

*There is a fine line between "concrete" and "abstract" from a linguistic point of view in terms of use of certain nouns that can be seen as one or the other, depending on the context in which they are used. The noun "monster" can be more challenging in this respect because of its diversity of referents. The present paper explores various contexts in which the noun "monster" appears, in an attempt to establish if it is a concrete noun or an abstract noun by connecting it to its referent in various contexts.*

Key-words: *noun, concrete, abstract, referent, monster*

## 1. Introduction

Le mot «monstre» suscite à l'esprit de chacun un mouvement de peur et de dégoût ou, au moins, un sentiment d'inquiétude, car le monstrueux est associé à quelque chose hors du normal et toujours dans un sens péjoratif, sauf pour ce qui est du syntagme «monstre sacré» - personne de talent exceptionnel, dans le domaine artistique. Sans aucun doute, le concept de «normal» varie d'une société à l'autre, d'un moment historique à l'autre et est fortement connoté du point de vue culturel cependant, sous l'aspect anatomo-morpho-physio-psychologique et comportemental, on enregistre une certaine constante à travers les siècles et les cultures.

Mais qu'est-ce que c'est que «monstre» signifie? A quoi renvoie-t-il, ce mot? Il relève du concret ou de l'abstrait? Ce sont des questions auxquelles nous nous proposons de trouver une réponse possible en ce qui suit.

## 2. Concret vs. Abstrait

Que représente le concret et quand peut-on parler de l'abstrait? Dans les grandes lignes, les définitions données par Grevisse (*Le bon usage*, repris par - Anscombre 1996) sont implicitement admises par tous les linguistes. Ils affirment qu'on considère comme concret un nom qui désigne un être ou un objet réel, ayant une existence propre, alors que les noms abstraits sont ceux qui désignent des propriétés ou des qualités séparées par notre esprit du sujet auquel elles reviennent, propriétés

[1] Université Transilvania de Braşov, micucorinasilvia@yahoo.com

BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)

et qualités considérées ensuite comme existant indépendamment de ce sujet. Même si la réalité n'est pas tellement nette, car des difficultés apparaissent souvent lorsqu'il s'agit de classifier les noms en concrets et abstraits (Voir sur ce sujet - Micu 2011) (noms comme *rougeur* ou *blancheur*, par exemple, pour ne plus parler de *fumée*, *dragon* ou de *Père Noël*) on peut prendre en considération quelques critères véhiculés par les auteurs qui se sont occupés de la dichotomie concret/abstrait.

Selon le principe du «privilège du tangible» (le tangible équivaut à la «substance» et à l'«étendue» - Tracy 1997), bien des fonctions cognitives dépendent de la tangibilité des éléments manipulés. Trois conséquences importantes dérivent de son application, dont deux concernent l'opposition concret/ abstrait:

- Les objets concrets, objets du monde $m_0$ (monde réel) prêtent leur tangibilité aux noms qui les désignent (ex.: *table, chaise, crayon*) la tangibilité sert à la fois à l'identification du référent et permet à ces mots de se présenter comme des exemples «tangibles».
- Les noms abstraits semblent être plus tangibles dans leurs formes sonores ou écrites que les concepts abstraits qu'ils représentent, des mots comme *amour, tristesse, idée*, prêtant une certaine tangibilité aux concepts. Au fait, il serait impossible d'envisager la notion *amour* par exemple, sans l'aide du nom *amour*. En la nommant, cette notion serait dotée d'une tangibilité, devenant ainsi plus accessible. Selon (Tracy 1997), le tandem tangibilité/ accessibilité est une caractéristique fondamentale des noms. Plus il est tangible plus il est accessible et par conséquent concret, moins il est tangible comme objet du monde réel, plus il devient un objet à existence langagière, situé du côté de l'abstrait.

Une autre conséquence de l'application du principe introduit par (Tracy 1997) se manifeste dans les exemples de polysémie nominale (la tangibilité prêtée par un objet à un mot est redirigée vers un usage dérivé) (Tracy 1997).

Dans la littérature consacrée aux abstraits, il y a deux oppositions définitoires généralement acceptées: *matériel/non-matériel* et *accessible aux sens/inaccessible aux sens*.

L'opposition matériel/non-matériel:
On peut affirmer que *concret* correspond à un référent perçu comme matériel, alors que *abstrait* correspond à un référent conçu comme non matériel. Cela revient à dire que *chat*, *tapis*, *verre, chien, maison* etc. sont concrets tandis que *pensée*, *idée*, *tristesse* et d'autres sont abstraits. *Matériel* présuppose immédiatement et obligatoirement la notion de volume, d'espace et la dimension temporelle et, dans une certaine mesure, la possibilité du contact direct, non-intermédié.

Accessible aux sens/inaccessible aux sens:
Toute réalité matérielle est, évidemment, accessible aux sens. Mais il existe aussi des réalités non matérielles qui sont aussi accessibles aux sens, mais de façon

BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)

intermédiée. Les intermédiaires consistent dans des référents matériels dans la mesure où ces référents non matériels expriment leurs propriétés. L'accessibilité aux sens des noms tels *blancheur, rougeur* ou *explosion* provient directement de leur applicabilité référentielle: ils concernent des occurrences matérielles ayant une forme intrinsèque (en ce qui concerne les comptables), ou contingente (massives) et qui envisagent une récurrence dans le temps. Cela n'est pas valable pour des noms tels *patience, tristesse, haine, idée*, parce que leur domaine d'applicabilité n'est pas celui de la matière donc ils ne sont pas accessibles directement aux sens.

### 2.1. Nom concret vs. Nom abstrait

Lorsqu'on parle de noms concrets ou abstraits (désormais $N_{abs}$ selon Flaux & van den Velde 2000), il faut tenir compte du fait que ce ne sont pas les noms eux-mêmes qui sont abstraits ou concrets, mais leurs référents. En conséquence, il faut voir lesquels des référents sont concrets et lesquels peuvent être appelés abstraits. Il est indispensable aussi de faire la différence entre référence *a priori* du nom et référence discursive nominale, celle qui s'attache à l'emploi du nom dans le discours, c'est-à-dire au syntagme nominal et non plus au nom (Galmiche & Kleiber 1996). Cette distinction s'impose également au cas des emplois «non-spécifiques», des emplois qui mettent en jeu des référents virtuels et non pas des référents contingents, ancrés spatio-temporellement des syntagmes nominaux (Galmiche & Kleiber 1996). Le caractère abstrait est directement lié à l'emploi lui-même. Dans (Galmiche & Kleiber 1996: 25) les auteurs affirment: «Le N lui-même peut être concret comme abstrait. C'est ainsi qu'il n'y aucun paradoxe à parler d'un N concret dans un SN (syntagme nominal) abstrait tel que le SN de: *Je veux épouser une Tahitienne* (quelle qu'elle soit) – lorsqu'il est en interprétation non-spécifique».

Les emplois génériques peuvent être considérés comme abstraits, puisque détachés spatio-temporellement, alors que les emplois spécifiques, parce qu'ils impliquent des occurrences délimitées du point de vue du temps et de l'espace, apparaissent comme concrets:

*Une femme doit être élégante.* - emploi générique

*Un professeur doit respecter ses élèves.* – emploi générique

*Une femme ouvrit la porte.* – emploi spécifique

*Un professeur s'approcha de lui.* – emploi spécifique

La notion d'abstraction peut encore caractériser les noms selon la place qu'ils occupent dans les hiérarchies lexicales de type hyper/ hyponymique. De cette manière, un substantif comme *plante* se révèle plus abstrait que les substantifs

BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)

*céréale* et *blé* qui figurent à un niveau inférieur de la même hiérarchie. Il s'agit en fait d'une nouvelle opposition abstrait/ concret, qui met d'un côté les noms superordonnés, abstraits (car ils ne peuvent donner lieu à une image qui représente toute la catégorie), et de l'autre, les noms subordonnés, concrets (qui se laissent associer une seule image qui reflète la catégorie). On peut affirmer que toute catégorisation implique l'abstrait en ce qu'elle fait abstraction des particularités d'une occurrence pour la déclarer membre d'une catégorie. Si on envisage un syntagme nominal général, comme par exemple dans

*L'ours est un animal.*

on constate qu'un nom connu comme ayant un référent concret peut être considéré comme abstrait en vertu du fait que le référent dénoté dans cet emploi n'est pas factuel, réel. De la même façon, un nom réputé abstrait, en emploi spécifique peut apparaître dans un syntagme nominal en quelque sorte concret par rapport au syntagme nominal générique. À comparer:

*La passion de Pierre se lisait sur son visage.*

qui présente un certain degré de «concrétude» par rapport à:

*La passion est mauvaise conseillère.* (Galmiche & Kleiber 1996)

On peut cependant affirmer que le caractère abstrait des noms sans référent matériel (*syncatégorématiques*), est beaucoup plus marqué, même en emploi spécifique, que celui des noms à référent concret (*catégorématiques*), employés dans des contextes génériques.

Les substantifs syncatégorématiques rassemblent des «occurrences qui manifestent une dépendance ontologique vis-à-vis d'autres occurrences» lorsque les substantifs catégorématiques sont autonomes de ce point de vue (Galmiche & Kleiber 1996). Dans (Martin 2011: 45): «Un substantif est syncatégorématique si, comme tout substantif, il dit ce qu'il dit de lui-même et si, en même temps il s'applique à autre chose que lui-même. Il en est ainsi des substantifs qui désignent la propriété ou l'état de quelque chose, l'action de quelqu'un ou de quelque chose (éventuellement sur quelque chose)».

Comme nous avons vu plus haut, partager des noms en concrets et abstraits signifie surmonter des difficultés de toutes sortes et, en plus, être concret ou abstrait est aussi une affaire de contexte, d'emploi discursif. Autrement dit, c'est l'énoncé dans son entier qui donne la mesure de l'abstraction ou de la «concrétude» d'un certain référent.

Un autre problème s'avère la complexité référentielle (Micu 2011) qui surgit lorsqu'il s'agit des objets qui ne sont pas physiquement perceptibles tels les êtres imaginaires, les licornes, les dragons ou le Père Noël. Le problème devient encore plus compliqué au cas d'un énoncé du type: *Je pourrais construire un Père Noël*

BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)

*mécanique, semblable à celui réel* (réplique d'un personnage d'une série animée pour les enfants: *Pettson et Findus* difusée sur Minimax, épisode du 11.06.08, 11h 00*)*. Pourtant, on hésite à les encadrer dans la catégorie des abstraits. C'est un problème de référence. Sont concrets les objets accessibles au sens si la référence s'opère dans le monde $m_0$ de ce qui est. Si on évoque des êtres référés à un monde possible (Martin 1983: 31): « […] une totalité inconditionnée de faits non contradictoires, auquel cas le monde effectif apparaît comme un monde possible parmi une infinité d'autres. Ce critère de la non-contradiction confère au possible une extension infinie», on parle des référents qui, à cause des mécanismes référentiels de transmission rigide d'un monde à un autre ou d'une image d'univers à une autre perdent le caractère de matérialité de leur concrétude et glissent du côté des représentations (Martin 1996). Cependant, les choses semblent se compliquer davantage lorsqu'il s'agit du référent du nom «monstre». Il est difficile à dire si ce référent appartient au monde $m_0$ de ce qui est ou à un monde possible, car les situations de communication dans lesquelles il est susceptible de s'actualiser sont très diverses et peuvent relever soit du concret, soit de l'abstrait.

Il apparaît difficile de cerner si c'est le virtuel ou le réel celui qui a généré ce concept. Si on pense à la mythologie grecque, elle abonde en monstres. Mais ces êtres fabuleux se situent-ils à l'origine de la conception de la notion de monstrueux (et alors le référent originaire est un virtuel, valable pour un monde virtuel de type $m_x$ dans l'acception de Robert Martin) ou c'est l'exceptionnel de la réalité contingente, comme un veau à deux têtes, par exemple et alors, le référent réel a engendré, par augmentation, les êtres extraordinaires desquels parlent les histoires fantastiques de tous les peuples du monde?

Certes, selon le contexte où il apparaît, le nom «monstre» peut avoir plusieurs types de référent et par conséquent, peut entrer dans des catégories de nom différentes.

## 3. Le nom «monstre» entre «concrétude» et abstraction: une question de référent

La mythologie grecque abonde en créatures monstrueuses: le Cerbère, par exemple. Chien à trois têtes, gardien de l'Enfer, il fut tué par le héros Héraclès. Si on considère le monde mythologique comme un espace réel dans sa virtualité, quoique non ancré dans l'espace et le temps dans l'acception du contingent, alors le référent de «monstre» jouit d'une double qualité: il peut être considéré comme unique et concret dans ce monde $m_{mythos}$ (notre abréviation) mais, si on se rapporte au monde $m_0$ de ce qui est, il peut être vu comme abstrait. Ceci est également valable pour d'autres existences virtuelles comme le Centaure, la Chimère, les Cyclopes et, aussi, pour toutes les déités des différentes espaces sacrés de tous les peuples et de toutes les époques. Il s'agit de toutes les créatures légendaires, mythiques, dont le corps est composé d'éléments disparates empruntés à des différents êtres réels, remarquables par la terreur qu'elles inspirent, des instances accessibles aux sens uniquement par

BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)

l'intermédiaire de leurs représentations. Le nom «monstre» peut, par conséquent, être considéré comme un $N_{\pm abs}$ (notre abréviation):

> *L'hydre qui soufflait sur les eaux, le dragon qui vomissait du feu, le griffon qui était le* ***monstre*** *de l'air et qui volait avec les ailes d'un aigle et les griffes d'un tigre* (Hugo, *Les Misérables,* t.2, 1862: 430).

Si on prend les exemples suivants:

> *Elle éleva son* ***monstre*** *qu'elle haïssait d'ailleurs d'une haine sauvage et qu'elle eût étranglé peut-être, si le curé, prévoyant le crime, ne l'avait épouvantée par la menace de la justice* (Maupassant, G., *Contes et nouvelles,* Mère aux monstres, 1883, consulté en ligne à l'adresse http://maupassant.free.fr/textes/mere.html, le 10.08.13, 10h30).

> *Dans les vitrines, il y avait des* ***monstres*** *empaillés, des veaux à cinq pattes, des moutons à deux têtes* (Nizan, P. *Conspiration,* 1938/1990: 140, Gallimard).

On constate que le nom «monstre» réfère à des individus ([animé], [±humain]) dont la morphologie est anormale. Le référent est concret, alors, pour cette occurrence, le nom «monstre» entre dans la catégorie des $N_{-abs}$ (notre abréviation). L'identification se fait en fonction de l'apparence extérieure, rapportée au standard de ce qu'on considère comme normal. Mais l'anormalité prise dans le sens du monstrueux peut être envisagée aussi par rapport à la norme morale et à la normalité psychique, la mesure desquelles est donnée par les manifestations et les actions. Ce sens est souvent renforcé par des groupes nominaux dont le nominal centre est «monstre», suivi par des déterminants constitués d'autres groupes nominaux introduits par la préposition «de» et formés des noms abstraits noms de qualités, syntagmes du type *un monstre de* + $N_{qual}$ où le $N_{qual}$ (abréviation reprise à - Flaux & van den Velde 2000) peut être sélectionné de la série (*avarice, cruauté, indifférence, ingratitude, insensibilité*, etc.)

> *Depuis qu'il avait l'âge d'homme, il portait cette armature rigide, l'apparence. Il était* ***monstre*** *en dessous; il vivait dans une peau d'homme de bien avec un coeur de bandit* (Hugo, *Travailleurs de la mer,* 1866)

> *Un* ***monstre*** *d'avarice, de cruauté, d'indifférence, d'ingratitude, d'insensibilité. Voulez-vous que je sois franche, si franche que je vais vous paraître sans doute un* ***monstre*** *d'égoïsme, eh bien, personnellement, je ne voudrais pas gâter le bonheur (...) que me donne notre liaison* (Huysmans, J. K., *Là-bas,* 1891)

BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)

> *Je suis, aux yeux de tous, un **monstre** d'indépendance, aux yeux de quelques artistes, un **monstre** d'art, et, dans l'opinion des fières canailles que j'ai fustigées, un **monstre** de turpitude. (*Bloy, L. *Journal,* 1895)

Dans les exemples ci-dessous, tous les référents du nom «monstre» peuvent être encadré dans la catégorie [animé], [±humain]. Cependant, on peut trouver des contextes où les référents, abstraits, se situent du côté [-animé] et déterminent que le nom «monstre» entre dans la catégorie des $N_{abs:}$

> *Il a créé un monstre inconcevable en morale et en politique, et ce monstre n'est autre chose que le* veto royal (Robespierre, M., *Discours,* Contre veto, 1789).

> *«Nous proclamons une fois de plus, dit le manifeste, le droit des peuples (...) à disposer d'eux-mêmes.» Ce principe est un monstre à mes yeux, et la source de toute guerre* (Alain, *Propos sur les pouvoirs - Éléments d'une doctrine radicale,* 1925).

> *L'idée même de poésie didactique est un **monstre**, une absurdité* (BREMOND, H., *Poésie pure,* 1926).

Mais le référent de «monstre» peut être également concret, ce qui fait que le même nom change de catégorie et devient un $N_{-abs:}$

> *Jadis «monstre architectural», le Grand Hôtel de Sissi est classé* (http://archives.24heures.ch/vaud-regions/actu/jadis-monstre-architectural - grand-hotel-sissi-classe-2011-07-14)

Un exemple que nous avons pu trouver, où le référent de «monstre» est concret et unique est celui de Cadillac Spyder «Le Monstre» 1950 conçue par le pilote constructeur Briggs Cunningham sur base d'un Coupé de Ville (http://www.concept-carz.com/vehicle/z8847/Cadillac-Le-Monstre.aspx).

D'autant plus intéressant s'avère le fait que, malgré le trait [animé] qui semble le classème constant de «monstre» dans toutes les contextes que nous avons étudié jusqu'à présent, ce dernier exemple expose un [-animé].

## 4. Conclusion

Même si on peut parler des référents du «monstre» en terme d'abstrait/concret, cependant, qualifier quelqu'un ou quelque chose comme monstrueux comprend toujours de la subjectivité car il s'agit de juger par rapport aux normes, ce qui se fait

**BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)**

toujours d'une manière individuelle et qui laisse toujours place à des différents degrés d'évaluation. Cela veut dire également qu'il serait quasiment impossible d'établir une relation biunivoque nom – référent entre «monstre» et un représentant de la réalité «réelle» sauf si «monstre» perd ses propriétés en tant que nom commun (le pluriel, la capacité de recevoir des modifieurs adjectivaux) et devient une «étiquette», comparable à un nom propre (le Cadillac «Le Monstre»). Du côté des mondes virtuels (celui de $m_{mythos}$, par exemple), les choses semblent un peu plus claires, car chaque fois que le nom «monstre» apparaît, il y a aussi un référent unique qu'on peut lui attribuer. Cela peut montrer, aussi, que la dimension abstraite du nom «monstre» et beaucoup mieux représentée que celle concrète et que, malgré tout, nom abstrait ou nom concret, c'est une question de référent.

**Références**

Anscombre, Jean-Claude. 1996. «Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits», dans *Les Noms Abstraits, Histoire et Théorie.* Actes du colloque de Dunkerque (15-18.09.1992), textes réunis par Nelly Flaux, Michel Glatigny, Didier Samain.

Flaux, Nelly & Danièle van den Velde. 2000. *Les noms en français: esquisse de classement*. Paris: Ophrys.

Galmiche, Michel, Georges Kleiber. 1996, «Sur les noms abstraits». *Les Noms Abstraits,* Histoire et Théorie. Actes du colloque de Dunkerque (15-18.09.1992), textes réunis par Nelly Flaux, Michel Glatigny, Didier Samain.

Martin, Robert. 1983. *Pour une logique du sens*, 1ère édition. Paris: Presses Universitaires de France.

Martin, Robert. 1996. «Le fantôme du nom abstrait» dans *Les Noms Abstraits, Histoire et Théorie.* Actes du colloque de Dunkerque (15-18.09.1992), textes réunis par Nelly Flaux, Michel Glatigny, Didier Samain.

Micu, Corina. 2011. *Les noms abstraits noms d'états en français: une description*, Braşov: Presses Universitaires Transilvania.

Tracy, Leland. 1997. «La clé du mystère: mettre le réfèrent à sa place». *Langue Française* 113: 66-78.

*Note biographique*

Docteur en philologie depuis 2009, Corina Silvia MICU travaille comme enseignant-chercheur dans le Département de Linguistique Théorique et Appliquée, Faculté des Lettres. Elle s'intéresse à la langue française contemporaine (syntaxe, sémantique, théorie de l'argumentation, pragmatique), à la langue roumaine contemporaine (morphosyntaxe) et à la traduction/interprétation. Les publications de Corina Silvia MICU consistent notamment dans des articles publiés dans des revues et des actes des colloques internationaux, articles qui s'occupent en principal des noms abstraits noms d'états (morphosyntaxe, sémantique, pragmatique).

BDD-A18390 © 2014 Transilvania University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 22:00:00 UTC)